

PARTIE 3 – CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

1) Vous êtes une personne :

- physique morale

2) Vous êtes :

- propriétaire copropriétaire locataire

3) Quelle est votre institution financière ?

4) Votre entreprise est :

- de services manufacturière

5) À quel(s) critère(s) votre projet correspond :

- démarrer une nouvelle entreprise
- construire, acquérir, rénover, agrandir ou améliorer la visibilité commerciale d'un immeuble
- créer de nouveaux emplois
- payer la création et/ou l'hébergement de sites web
- acheter de nouveaux équipements pour augmenter la quantité ou la qualité des produits et/ou services
- acquérir une licence d'exploitation
- créer du matériel promotionnel (graphisme, impression, diffusion)
- participer à une foire commerciale (salon, exposition, conférence)

6) Est-ce votre première demande d'aide financière dans le cadre de la politique d'aide financière aux entreprises de la municipalité de Val-Racine ? (oui/non) _____

7) Si vous avez déjà reçu une aide financière dans le cadre de la politique d'aide financière, quel montant avez-vous reçu _____ \$ et en quelle année _____ ?

Initiales

PARTIE 4 – DESCRIPTION DU PROJET

Faites une description sommaire de votre projet et des activités prévues de votre entreprise :
(si espace insuffisant, vous pouvez ajouter un document en annexe)

PARTIE 5 – DÉCLARATION DU DEMANDEUR

Je demande une aide financière dans le cadre de la politique d'aide financière aux entreprises de la municipalité de Val-Racine.

J'atteste avoir pris connaissance de la politique d'aide financière de la municipalité de Val-Racine et en accepte les conditions.

J'atteste que les informations contenues dans le présent formulaire sont vraies et exactes et je suis conscient que toute fausse déclaration ou le non-respect des conditions entraînerait le rejet de la présente demande ou l'annulation de l'aide. De plus, la municipalité de Val-Racine conserve tous ses recours en recouvrement de toute somme d'argent reçue indûment advenant une fausse déclaration de ma part.

J'atteste par la présente que les travaux, s'il y a lieu, seront effectués conformément à la loi et que le bâtiment de même que les usages sont conformes à la loi et aux règlements en vigueur.

Signature

Date

Aide-mémoire

- les taxes foncières des années antérieures sont acquittées
- les taxes foncières de l'année en cours sont acquittées
- les droits de mutation sont acquittés, s'il y a lieu
- le formulaire de demande d'aide est dûment complété et signé
- les documents exigés selon le type de projet sont joints

NOTE : Les dépenses encourues **avant la décision du Conseil municipal** concernant l'admissibilité de la demande ne seront pas tenues en compte